

Loïc Szerdahelyi (dir.) – *Quelle égalité pour l'école ?* 2022, Paris, L'Harmattan, 210 p.

Giorgia Magni

DANS CAHIERS DU GENRE 2023/2 (N° 75), PAGES 309 À 313
ÉDITIONS ASSOCIATION FÉMININ MASCULIN RECHERCHES

ISSN 1298-6046

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2023-2-page-309.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Féminin Masculin Recherches.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

collectivement les individus de former des couples hétérosexuels selon leur position relative aux deux extrêmes d'une courbe de Gauss (en l'occurrence en empêchant le plus possible que ne se reproduisent les hommes de « très petite taille » et les femmes « de très grande taille »).

Priscille Touraille

Anthropologie sociale, CNRS, UMR7206

Éco-Anthropologie, Muséum national d'Histoire naturelle

Loïc Szerdahelyi (dir.) – *Quelle égalité pour l'école ?*

2022, Paris, L'Harmattan, 210 p.

Si le rôle de l'école dans la promotion de l'égalité des sexes a fait l'objet de nombreuses publications en sciences de l'éducation, l'ouvrage *Quelle égalité pour l'école ?* propose une façon inédite d'interroger ce sujet en utilisant comme base de réflexion deux conceptualisations du principe d'égalité développées par Réjane Sénac (2015 ; 2019)²³ : « l'égalité sous conditions » et « l'égalité sans condition ». La première « qualifie une situation où l'égalité est, à la fois, conditionnée en termes de principe de justification et négociée en ce qu'elle génère comme plus-value » (p. 27). Or, pour Sénac, l'égalité doit se faire sans condition, c'est-à-dire sans que l'on demande aux femmes d'être complémentaires aux hommes (ou aux spécificités qu'ils sont supposés apporter). Elle doit aussi se faire, même si elle n'est pas économiquement rentable. Ainsi, l'égalité sans condition est entendue comme « un horizon politique de non-domination structurelle et relationnelle valorisant la reconnaissance des similarités par-delà les différences » (p. 27). À partir d'un angle d'analyse emprunté à la science politique, les contributrices de l'ouvrage répondent à cette question en revisitant des thématiques clés de l'égalité en éducation, telles que la mixité, la féminisation de l'enseignement ou encore les politiques éducatives et leur mise en œuvre.

²³ Sénac Réjane (2015). *L'égalité sous conditions : Genre, parité, diversité*. Paris, Presses de Sciences Po ; (2019). *L'égalité sans condition. Osons nous imaginer et être semblables*. Paris, Rue de l'échiquier.

Les questionnements sous-jacents à l'ouvrage sont issus « d'une réflexion collective initiée "par le bas" » (p. 21), car ils résument les préoccupations – théoriques et pratiques – des futur·es professionnel·les de l'éducation, qui ont émergé lors d'un séminaire semestriel sur l'égalité filles-garçons organisé par le coordinateur de l'ouvrage à l'École supérieure du professorat et de l'éducation de Dijon, entre 2017 et 2021. Dans les débats qui en ont découlé, les étudiant·es étaient amené·es à réfléchir à comment dépasser les tensions existantes entre égalité formelle/(in)égalité réelle et égalité/équité en mobilisant les notions d'égalité sous ou sans condition. Ces considérations ont été complétées en 2018 dans le cadre d'un colloque sur les questions de genre en Éducation Physique et Sportive visant, entre autres, à penser à « une mixité réfléchie à travers l'horizon politique d'une égalité sans condition » (p. 26). Le livre *Quelle égalité pour l'école ?* reprend ces réflexions, en proposant dans les quatre chapitres des pistes plus élargies pour penser le concept d'égalité en éducation, en France comme ailleurs, et en mobilisant différentes disciplines.

Dans le premier chapitre, Geneviève Pezeu retrace l'histoire de l'éducation des filles dans le système scolaire français, décrivant plus particulièrement le processus historique de la « mise en mixité ». « [C]ette transformation majeure du système éducatif » (p. 42) s'est instaurée silencieusement « sans réflexions politiques, didactiques ou pédagogiques » (p. 41), ce qui n'est pas sans conséquence pour l'égalité. L'idée initiale d'aboutir à une égalité des chances socio-économiques en associant filles et garçons dans un système scolaire pensé au masculin et en leur offrant les mêmes enseignements peut être vue comme une « démarche égalitaire sous conditions » (p. 46). En effet, si d'un côté les filles ont accès à un parcours scolaire similaire à celui des garçons, de l'autre elles sont invisibilisées par un système qui les oblige à se conformer « aux codes de conduite dictés par l'enseignement masculin » (p. 61) et, en même temps, à composer avec un manque d'intérêt politique et d'efforts financiers vis-à-vis de leur éducation. De plus, le fait que cette mixité n'ait pas été réfléchie en termes d'égalité réelle entre les sexes, en ayant pour but la lutte contre les discriminations sexistes par exemple, produit un système éducatif qui

entretient les différences entre garçons et filles. Les inégalités de traitement qui en découlent continuent à reproduire les hiérarchies socio-sexuées au détriment de ces dernières. Pour pouvoir atteindre une égalité sans condition, l'autrice souligne la nécessité de prendre conscience que la mixité n'est pas une simple juxtaposition des sexes.

Les réflexions sur comment parvenir à « une mixité plus égalitaire » (p. 71) en milieu éducatif sont poursuivies par Nicole Mosconi²⁴ dans le deuxième chapitre. Elle y analyse ce qui entrave une égalité sans condition et ce qui la faciliterait dans le système scolaire français actuel, que l'autrice considère être construit sur la base d'une égalité sous conditions. Pour elle, l'adhésion d'élèves et d'enseignant·es aux modèles hiérarchiques socio-sexués et hétéronormés de notre société, qui organisent également le système scolaire, les empêche de prendre conscience des enjeux de domination genrée qui imprègnent les interactions quotidiennes au sein des établis-sements scolaires. L'invisibilisation inconsciente des enjeux du genre par les enseignant·es et les élèves produit des socialisations inégalitaires qui affectent également le choix d'orientations scolaires et professionnelles. Pour réaliser une égalité sans condition, Mosconi propose de transformer les politiques éducatives, les programmes scolaires et la formation des enseignant·es en mettant en évidence, par une critique explicite, les normes et les croyances permettant aux systèmes de domination de subsister. Prendre conscience du système du genre permettrait aux élèves de devenir plus indépendant·es dans leur construction identitaire et de s'éloigner des normes rigides de genre imposées par leur groupe d'appartenance leur attribuant des rôles sociaux prédéfinis. Étant donné que la domination uniformise les personnes dominées, tendre vers une mixité égalitaire signifierait donc « permettre à chaque individu·e de s'ouvrir à la richesse de toutes les diversités possibles » (p. 93).

Marie-Pierre Moreau analyse dans le chapitre 3 l'impact des débats autour de la féminisation de l'enseignement en Angleterre. En reparcourant les usages multiples du terme *féménisation* employé par les pouvoirs publics, le secteur

²⁴ Il s'agit du dernier texte écrit par Nicole Mosconi avant son décès. Sa publication, à titre posthume, lui rend femmage.

scolaire et les médias, l'autrice souligne qu'indépendamment du choix terminologique, cette dernière « a été construite principalement comme un problème [public] » (p. 110). En effet, elle serait responsable, entre autres, de la sous-réussite scolaire présumée des garçons, dont la construction identitaire souffrirait de l'absence de *roles models* masculins dans l'environnement scolaire. Pour y remédier, des mesures visant à favoriser l'accès des hommes dans l'enseignement ont été mises en place. Cependant, sous-entendre que les garçons ont besoin de *role models* masculins pour réussir « diffus[e] implicitement le modèle d'une égalité *sous* conditions et [a] des effets délétères sur l'égalité de genre » (p. 116), car cela renforce une vision essentialiste et binaire du genre ainsi que le maintien de la valence différentielle des sexes (Héritier 1996 ; 2002)²⁵. Pour Marie-Pierre Moreau, une remise en cause de ces visions « binaires et fixistes du genre » (p. 119) est nécessaire pour aspirer à une égalité sans condition.

Sigolène Couchot-Schiex et Isabelle Collet interrogent quant à elles, dans le chapitre 4, les politiques éducatives en faveur de l'égalité filles/garçons en France et en Suisse. Dans les deux pays, même si « l'égalité fait officiellement consensus » (p. 129), personne ne semble réellement savoir ce que signifie « faire égalité », car les politiques éducatives se sont rarement préoccupées de définir ce concept ou de remettre en cause les mécanismes à l'origine des inégalités. Selon les autrices, pour atteindre une égalité sans condition, il faut « un projet de société qui passe par l'éducation » (p. 148). Celui-ci commencerait par penser la création d'une formation qui donnerait aux filles et aux garçons non seulement les mêmes chances d'apprendre, mais aussi « des opportunités d'égale valeur sociale » (p. 129), en évitant ainsi l'illusion d'une égalité dans la différence qui essentialise et naturalise les hiérarchies et assignations, attribuant aux groupes minorisés le statut de « non-frères » (Sénac 2017)²⁶.

²⁵ Héritier Françoise (1996). *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*. Paris, Odile Jacob ; (2002). *Masculin/ Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*. Paris, Odile Jacob.

²⁶ Sénac Réjane (2017). *Les non-frères au pays de l'égalité*. Paris, Presses de Sciences Po.

Clarifier le flou d'orientation autour de la mise en œuvre des politiques égalité est nécessaire pour élaborer une réponse pédagogique systémique conçue dans un but de justice sociale et visant à promouvoir une égalité de fait pour les semblables, c'est-à-dire pour tous les êtres humains (Arendt 1961)²⁷.

En définitive, les considérations qui émergent autour de l'égalité sous et sans condition offrent des pistes renouvelées à visées transformatrices pour faire face aux mécanismes de domination genrée et à la façon dont ceux-ci se manifestent en milieu éducatif afin de tendre vers une société plus égalitaire. Mais si les textes, en mettant en exergue la participation du système éducatif au maintien de l'ordre du genre, font consensus sur ce que signifie une égalité sous condition en éducation, ils apparaissent moins unanimes sur ce qui relève d'une égalité sans condition. En effet, comme le remarque Marie Duru-Bellat dans le chapitre conclusif, cette notion demeure un horizon utopique en raison des paradoxes et des tensions entre le différentialisme et l'universalisme – dans les principes (ex. définition d'égalité), dans les pratiques (ex. la mise en mixité) ou entre les deux (ex. l'action militante) – qui la caractérisent. Pour l'atteindre, elle avance l'idée empruntée à Michèle Le Dœuff²⁸ de « “découvrir des différences par milliers”, sans chercher à tout prix à les faire entrer dans des cases » (p. 175). Penser à comment dépasser les catégorisations essentialistes auxquelles nous sommes confronté·es dès l'enfance reste donc un défi primordial dans la quête pour une égalité sans condition en éducation.

Giorgia Magni

Sciences de l'éducation, Université de Genève (G-RIRE)

²⁷ Arendt Hanna (1961). *La condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Lévy.

²⁸ Le Dœuff, Michèle (1989). *L'étude et le rouet*. Paris, Seuil.